ÉCOLE•SOLIDARTIS

FICHE D'INSCRIPTION
SESSION AUTOMNE 2026
Du 14 septembre au 21 novembre

		No de membre :
Prénom :	Nom :	Année de naissance :
Adresse :		App/suite :
Ville :		Code postal :
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :	Courriel :
Nom du payeur, si différent de l'inscription :		
Personne à contacter en cas d'urgence (optionnel)	Téléphone :	

Cours : Choisir dans la liste	
Formateur/formatrice : Choisir dans la liste	
Jour :	Heure :

Tarification pour les nouveaux membres

Catégorie	2h30 Résident*	2h30 Non-résident
7 à 20 ans et 55 ans +	200 $	225 $
Adulte (21–54 ans)	230 $	255 $

Jeunes – nouveaux membres

1h30 Résident*	1h30 Non-résident
135 $**	150 $**
s.o.	s.o.

Tarification pour les membres réguliers

Catégorie	2h30 Résident*	2h30 Non-résident
7 à 20 ans et 55 ans +	160 $	185 $
Adulte (21–54 ans)	190 $	215 $

Jeunes – membres réguliers

1h30 Résident*	1h30 Non-résident
95 $**	110 $**
s.o.	s.o.

***Résident : Chaudière-Appalaches**
****Un supplément peut s'appliquer pour le matériel inclus**

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION	Trésorier :
Montant reçu : _____ ☐ Argent ☐ Chèque ☐ Accès D ☐ Interac	Date : _____

ÉCOLE•SOLIDARTIS

FICHE D'INSCRIPTION
SESSION AUTOMNE 2026
Du 14 septembre au 21 novembre

Mode de paiement

- *Argent*
- *Chèque, libellé au nom de : École SOLIDARTIS*
- *Virement Interac*
  - Courriel : ecole-solidartis-compte@outlook.com
  - Question : inscrire votre numéro de cours (remis lors du premier cours)
  - Mot de passe : cours
- *Accès D*
  - Dans la liste fournisseur : École Solidartis
  - Description : École Solidartis (QC)
  - No de référence variable: veuillez inscrire le numéro de votre cours (remis lors du premier cours) et votre numéro de membre

Le montant de l'inscription est payable lors du premier cours en classe. Si vous désirez procéder au paiement avant le premier cours, veuillez contacter l'administration au 367 383-3821.

1. Frais d'annulation après le début des cours (selon l'*Office de la protection du consommateur*):
   Si les cours sont commencés, vous devrez payer ces 2 montants
   – le coût des cours déjà suivis;
   – une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit montant suivant : 50 $ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.

2. Sous conditions, l'École SOLID**ARTIS** se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'inscriptions est inférieur à 6.

NOTE : Un nouveau membre est une personne qui s'inscrit pour la première fois à une activité de la Coop de solidarité pour l'enseignement des arts de Lévis. Une preuve de l'âge pourrait être exigée (permis de conduire ou carte RAMQ).

POLITIQUE RELATIVE AUX FRAIS D'INSCRIPTION
Les frais d'inscription sont modulés en fonction des politiques municipales favorisant l'accès aux activités culturelles de la clientèle jeunesse (moins de 21 ans), ainsi que de la clientèle des personnes âgées de 55 ans et plus.

La Ville de Lévis est un partenaire majeur en soutien à l'École SOLID**ARTIS**.